



Contribution des élus communistes **POUR "LILLE, VILLE NUMERIQUE"**

INTRODUCTION

Il y a encore quelques années, nous parlions de Nouvelles Technologie d'Informations et de Communication. Désormais, nous ne parlons plus de choses nouvelles mais d'éléments faisant intégralement partie de notre quotidien. Les entreprises et les services publics sont largement entrés dans l'air du numérique. Site Internet, échange de données, recrutement, création d'entreprises, bureau virtuel... les organisations attendent désormais des habitants qu'ils adoptent leurs usages, qu'ils soient outillés et formés ou pas.

Le numérique offre de nombreux potentiels. Que ce soit pour l'accès à la connaissance, à la culture, pour la création, l'échange, la participation citoyenne, Internet peut être un outil exceptionnel ouvrant de nouvelles opportunités.

De plus, la numérisation de l'information, la vidéo conférence ou encore le stockage de documents numérisés sont des facteurs d'économie (transports, papiers, archivage...) et de réduction des productions destructrices pour l'environnement, à condition de transformer les pratiques et usages et de mesurer les effets de ces transformations.

Pourtant, l'accès aux outils numériques, à l'informatique et à Internet pour tous est encore loin d'être une réalité. Force est de constater que les inégalités persistent pendant que des nouvelles normes s'installent. Il semble nécessaire d'agir pour réduire ces inégalités, démocratiser l'accès aux TIC et permettre que, sur la ville de Lille, ces outils soient approuvés par ses habitants.

C'est dans ce contexte où se côtoient de fortes inégalités et de puissants potentiels, que la municipalité lilloise construit l'ambition de faire de Lille une « ville numérique ». Afin de participer à la construction de ce projet, tout en rappelant ses préoccupations, qui sont celles de nombreux lillois, les élus communistes de Lille, apportent leur contribution à travers cette note.



QU'EST CE QUE LE PROJET « LILLE VILLE NUMERIQUE » ?

La Ville de Lille s'est engagée dans une démarche de modernisation de ses relations aux citoyens (nouveau site Internet, Cyber bases, bibliothèques en ligne...) et d'expérimentations de nouveaux services tels que la Carte de Vie Quotidienne.

Pour l'avenir, Lille a le projet de devenir une « Ville Numérique », dénommée « Lille Numérique ». Ce projet se fera selon 2 axes :

- Un accès simplifié et personnalisé aux services municipaux pour l'ensemble des usagers.

Exemple : mise en place de bornes multimédias dans les mairies de quartier, création d'une plate-forme téléphonique, dématérialisation des courriers, meilleur accès aux informations contenues dans le site Internet de la ville de Lille...

- Une modernisation des services thématiques afin d'assurer une information fiable et accessible pour l'ensemble des citoyens.

Exemple : pour la propreté ou l'habitat, mieux prendre en compte et être plus réactif dans le traitement des plaintes, permettre d'obtenir des documents d'état civil en ligne, cartographie de l'activité de la ville (événements, travaux...), etc....

ANALYSE D'UN SECTEUR EN EXPANSION,

Alors que l'ensemble des acteurs de ce secteur sont convaincus du potentiel de ces technologies, quelques multinationales capitalistes se sont accaparés ces formidables potentiels pour nous les revendre au compte-goutte à un prix injustifié.

Pour profiter de cette économie, les entreprises du secteur utilisent deux techniques selon la spécificité technologique.

- Celles-ci rendent le matériel technologique² peu fiable et peu durable, pour pouvoir revendre le plus rapidement possible un nouvel appareil qu'elles annoncent plus performant bien que possédant une durée de vie limitée. Ainsi, par exemple, un ordinateur portable vendu actuellement ne fonctionne rarement plus de 4 ans. Le contre exemple qui démontre qu'une technologie peut être à la fois fiable et durable est le minitel. Lancés en 1984, les premiers minitels fonctionnent encore après 24 années de bons et loyaux services. Qui pourrait se vanter d'avoir un ordinateur aussi endurant ?
- Ces mêmes entreprises utilisent une armada d'armes légales taillées sur mesure grâce à leur influence auprès des instances politiques (gouvernement actuel, Parlement Européen) et économiques (OMC, FMI, etc.) afin de constituer une rente

² Un matériel fabriqué à l'aide d'une technologie de pointe aussi appelée hardware : Il s'agit non seulement des ordinateurs, des imprimantes, des téléphones portables qui nous entourent, mais aussi de tout un système d'infrastructures permettant de relier ces appareils entre eux (câbles, antennes relais, etc.)



sur la multiplication et la diffusion de logiciels et d'informations numériques³ (son, vidéos...) qui, rappelons-le, ne coûtent rien. Ainsi utilisent-ils les lois sur le droit d'auteur et possèdent une multitude de brevets pour légitimer l'accaparement de richesses qui constituent un bien commun de l'humanité.

Mais des formes alternatives existent, se développent et constituent même des réseaux de résistances et d'expérimentations à l'échelle planétaire. Dans l'intérêt des citoyens et en opposition au système capitaliste, nous souhaitons nous appuyer sur ces réseaux et alternatives, contribuer à leur développement et utiliser, au service de la population, leurs créations.

L'AMBITION DU PCF

Parce que les élus communistes de Lille, se reconnaissent et adhèrent au Parti Communiste Français (PCF), ils nous semblent pertinent de faire connaître l'ambition et les propositions du PCF sur lesquelles nous nous appuyons pour cette contribution.

Pour un Internet citoyen et participatif, pour que la révolution informationnelle soit au service d'un meilleur partage des savoirs et des pouvoirs ; pour la défense des Logiciels et des Contenus Libres⁴, le Parti Communiste Français souhaite œuvrer pour :

- ▶ Assurer à tous, un accès égal au réseau, aux pratiques et aux contenus numériques.
- ▶ Favoriser le développement des logiciels et des contenus libres ainsi que des infrastructures technologiques fiables et durables.
- ▶ Préserver le droit d'auteur en le transformant, pour un nouveau rapport entre les auteurs et le public.
- ▶ Garantir les libertés individuelles, lutter contre les technologies intrusives et la surveillance.
- ▶ Assurer les missions de services publics fondamentales que sont devenus le déploiement du haut débit et l'enseignement initial et continu permettant l'alphabétisation numérique de tout le pays.

Le développement du secteur informationnel peut être un atout, mais aussi un handicap pour l'enfant qui grandit dans un monde saturé d'informations. En outre, nous proposons de nous appuyer sur le réseau associatif pour développer des cycles de sensibilisation à la lecture création et la lecture critique des médias.

³ Les informations immatérielles sont aussi appelées software : il s'agit de logiciels, de musique, de films et autres informations qui circulent sur ces réseaux. Ces informations sont considérées comme des richesses puisqu'elles demandent du temps de travail pour être produites et que de nombreux travailleurs en vivent. La particularité de cette économie de l'information, c'est qu'une fois créées, la reproduction des richesses ne coûte rien.

⁴ Un logiciel libre est un logiciel dont la licence dite « libre » donne à chacun de ses utilisateurs (et sans contrepartie) le droit d'utiliser, d'étudier, de modifier, de dupliquer, et de diffuser (donner et vendre) ledit logiciel.



NOS PROPOSITIONS POUR LES LILLOIS

Dans le cadre du projet « Lille, Ville Numérique » et dans l'esprit ambitieux que nous portons sur ces questions, nous dévoilons ici quelques propositions facilement réalisables.

- Accès et visibilité des EPN (Espaces Publics Numériques)

En premier lieu, il est nécessaire de rendre visibles et accessibles les espaces publics numériques. Que ce soit des lieux labellisés Cyber-Base ou pas (comme un petit parc informatique, au sein d'une association ouverte aux habitants), ils doivent être cartographiés, afin que chaque lillois puisse connaître les lieux, où il a accès à un ordinateur, à Internet, les horaires d'ouverture et les possibilités d'accompagnement à l'usage des TIC. Lorsque cela le nécessite, il faut accompagner les structures afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et outiller ces espaces d'équipements de base pour personnes handicapées (clavier tactile, souris...)

- Développer le réemploi des parcs informatiques

Dans ce secteur (comme dans les autres), le réemploi n'est encore qu'une pratique marginale. Alors que les réseaux⁵, les compétences et les moyens existent, il est nécessaire de lancer des appels à projet, afin de financer ceux parmi leurs porteurs qui souhaitent, dans un cadre d'économie sociale, entreprendre dans cette filière.

- Apprentissage des habitants à l'usage des TIC

Ce point doit être l'une des grandes priorités du projet de « Lille ville numérique ». Chaque lillois doit pouvoir apprendre et maîtriser les codes et usages des technologies d'informations et de communications. Ces formations qui doivent toucher toutes les générations doivent s'inscrire dans le cadre du projet éducatif global de la ville de Lille (PEG). Cette ambition ne peut pas être réduite au projet Tim' Pass⁶, qui est pratiquement inconnu des habitants.

- Rendre les services et informations municipales plus interactives et lisibles.

Alors que de nombreuses informations municipales sont déjà disponibles sur internet, il est nécessaire d'accentuer l'ergonomie du site de la ville, ainsi que les portails thématiques. Ils pourraient en outre être équipés de fenêtres en langage des signes. Les manifestations culturelles (comme celles organisées par Lille 3000) pourraient davantage s'appuyer sur les réseaux sociaux virtuels. Enfin, l'inscription aux manifestations ou aux services, comme les cantines municipales, doivent pouvoir se faire par internet.

⁵ Le site www.ordi2-0.fr est une plate forme participative réalisée par l'ANIS (Association Nord Internet Solidaire), dans le cadre du Plan France Numérique 2012 et du projet Ordi 2.0 qui vise à développer une filière nationale de collecte, de reconditionnement et de redistribution d'ordinateurs dans une démarche d'économie solidaire et de qualité environnementale. Ceci devant permettre d'accélérer l'équipement à bas prix des publics en difficultés économiques.

⁶ Le TimP@ss est un dispositif mis en place par le conseil régional pour faciliter l'apprentissage aux TIC. Sous la forme de chèquiers. Ses usagers peuvent, en contre partie d'un de ces chèques, bénéficier d'heures de formations en informatique, bureautique ou encore en navigation web.



- **Développement des logiciels libres**

Les logiciels libres sont des exemples concrets de « produits », totalement opérationnels qui naissent et qui vivent de la coopération entre les individus sans adopter les principes du marché capitaliste. La production de contenus en format libre assure leur accès au plus grand nombre. Nous souhaitons la mise en place d'une stratégie de développement des contenus et logiciels libres sur la ville de Lille.

- **Mise en place de bornes d'échanges numériques (œuvres artistiques, recherches...)**

L'ensemble des espaces dédiés à la culture (bibliothèque, médiathèque, Maisons Folies, ...) doivent être dotés de bornes numériques, ayant pour vocation l'échange de créations artistiques (sons, images, textes, vidéos) par et pour la population.

- **Délivrer des « portes documents numériques »**

En complémentarité des offres de formation et d'apprentissage aux outils numériques nous proposons d'offrir, en priorité aux demandeurs d'emploi, des portes documents numériques, sous forme de clés USB. Celles-ci, pourraient être dotées de logiciels libres et de documents sous forme numérique tels que CV ou lettre de motivation, utiles pour les démarches quotidiennes de leurs usagers.

- **Création d'espace virtuel de concertation des habitants**

Sans négliger les limites de ce type de dispositif (voir notre conclusion), il nous semble judicieux de développer les forums et autres types d'espaces virtuels de concertation, permettant aux habitants de s'exprimer et de contribuer à la construction des projets municipaux (GPU, projets culturels...). Des expériences pourraient être menées dans les milieux scolaires, sous forme de projets coopératifs, à l'aide de supports numériques.



CONCLUSION

Avec la préoccupation constante de répondre aux besoins de la population, le groupe communiste a souhaité faire connaître cette première contribution au projet « Lille, Ville Numérique », dans une démarche constructive et solidaire de la majorité municipale et avec son originalité.

Alors que la ville de Lille fait la promotion de son offre Cyber-Base, que les travaux des élus et services, concernés par les projets numériques se concrétisent, il nous semblait opportun de faire connaître, à nos collègues élus et à la population, l'état de réflexion de notre groupe sur le sujet.

Pour conclure, il nous paraît évident que ces technologies sont des apports positifs à la construction de la vie de la cité. Cependant, trois précautions majeures doivent être prises en compte dans la construction du projet « Lille ville numérique ».

La première : Des inégalités d'accès, de possession et de maîtrise des outils et des TIC sont encore très présentes entre les habitants. Il ne faut donc pas considérer ce moyen d'information comme universel.

La deuxième : Il existe pour certains usagers un risque de confusion entre le virtuel et le réel. La nocivité, dans certains cas, des jeux vidéo, doit nous rappeler les précautions à avoir en vue du développement de l'internet.

Enfin, alors que la démocratie représentative est en crise, il nous semble absurde d'imaginer que les technologies seront les remèdes à la désaffection de la politique par une grande partie de la population.

De nombreux points sur ce thème sont encore à approfondir. Il s'agit, notamment, des services numériques aux entreprises, de leur mise en réseau, de l'utilisation de la vidéoconférence, des risques et des atouts du télétravail, etc.

Nous faisons nôtres les propos tenus, dans « le courrier » de l'UNESCO, de juin 2000 :
« La participation des citoyens serait donc la condition sine qua non d'une authentique représentation. A cet égard, le Net apporterait «des éléments d'opportunités non négligeables». En revanche, en faire une «alternative globale» serait verser dans ce «technicisme» qui envahirait aujourd'hui l'économie, à savoir ce postulat que «les problèmes peuvent être résolus par des solutions techniques, indépendamment de la volonté des acteurs», selon Viveret. La démocratie exigerait l'organisation d'une «intelligence collective». Il y faudrait beaucoup plus que le simple agrégat de points de vues, donnés instantanément aujourd'hui par les sondages, demain par Internet. Il y faudrait «le temps des délibérations, nourries par des expertises et des contre-expertises, que mettent en présence des médiateurs, menées dans des espaces publiques». » (Source : UNESCO, Le Courier, juin 2000)

N'oublions pas que la lutte pour un véritable vivre ensemble doit s'appuyer sur la lutte pour l'égalité, la répartition des richesses et l'exercice de droits universels, comme celui d'avoir un emploi, de se loger dignement et de construire son avenir.